



Chèque perdu, on me demande de re-payer

Par **emilie75**, le **10/03/2013** à **00:24**

Bonjour,rrnrIl y a 2 mois une vendeuse d'une société de photo de maternité est venue chez moi pour me vendre les photos de mon bébé. J'ai réglé ces photos par chèque. Il y a 15 jours la personne me rappelle en me disant qu'ils ont perdu mon chèque et que de ce fait je dois leur en envoyer un autre et bien sur faire opposition sur mon premier chèque!rnOnt-ils le droit de me réclamer de nouveau un chèque, ce n'est pas de ma faute s'ils ont perdu mon chèque. Aujourd'hui la personne me menace en me disant qu'elle transmet ce dossier au service contentieux de son entreprise car je n'ai pas payé.rnmerci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.